



**Bruxelles, le 13 juillet 2015
(OR. fr)**

10593/15

PTS A 58

LISTE DES POINTS "A"

Objet:	3403 ^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires économiques et financières)
Date:	14 juillet 2015
Lieu:	Bruxelles

Activités non législatives

1. Présentation d'un nouveau projet de dessin national pour une pièce espagnole libellée en euros
10138/15 ECOFIN 525 UEM 256
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 01.07.2015
2. Présentation, par l'Espagne, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
10311/15 ECOFIN 559 UEM 275
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 01.07.2015
3. Présentation, par le Portugal, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
10438/15 ECOFIN 566 UEM 280
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
4. Présentation, par la Finlande, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
10499/15 ECOFIN 574 UEM 283
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015

5. Semestre européen 2015: Recommandations par pays
- a) Projets de recommandations du Conseil concernant les programmes nationaux de réforme pour 2015 à l'intention de chaque État membre et projets d'avis du Conseil concernant les programmes de stabilité ou de convergence actualisés
- b) Projet de recommandation du Conseil concernant la mise en œuvre des grandes orientations des politiques économiques des États membres dont la monnaie est l'euro
- = Adoption
- 10696/15 ECOFIN 593 UEM 292 SOC 439 EMPL 285 COMPET 355 ENV 470
EDUC 223 RECH 205 ENER 273 JAI 534
- 9229/2/15 REV 2 UEM 172 ECOFIN 377 SOC 340 COMPET 251 ENV 333
EDUC 159 RECH 150 ENER 191 JAI 355 EMPL 214
- 9305/1/15 REV 1 UEM 201 ECOFIN 410 SOC 373 COMPET 282 ENV 370
EDUC 190 RECH 178 ENER 225 JAI 385 EMPL 245
- approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
6. Recommandation du Conseil relative aux grandes orientations des politiques économiques des États membres et de l'Union
- = Adoption
- 10436/15 ECOFIN 565 UEM 279 SOC 430 COMPET 327 ENV 446 EDUC 220
RECH 203 ENER 270 POLGEN 112 TRANS 227 MI 435 IND 111
AGRI 369 AG 25 CO EUR-PREP 34
- 9542/15 ECOFIN 434 UEM 212 SOC 390 COMPET 295 ENV 383 EDUC 199
RECH 187 ENER 233 POLGEN 88 TRANS 191 MI 367 IND 95
AGRI 304 AG 18 CO EUR-PREP 26
- approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
7. Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution 2013/463/UE portant approbation du programme d'ajustement macroéconomique en faveur de Chypre
- 10281/15 ECOFIN 554 UEM 271 EF 127
- 10052/15 ECOFIN 499 UEM 233 EF 138
- approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
8. Décision (UE) 2015/... du Conseil du ... modifiant, en qui concerne le commissaire aux comptes extérieur de la Banka Slovenije, la décision 1999/70/CE concernant les commissaires aux comptes extérieurs des banques centrales nationales
- 10364/15 UEM 278
- 10295/15 UEM 273
- approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
9. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 5.6.2015 modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil par la prolongation des périodes transitoires applicables aux dispositifs de régime de retraite
- = Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué
- 10398/15 EF 130 ECOFIN 563 DELACT 76
- + COR 1
- 9707/15 EF 105 ECOFIN 460 DELACT 62
- approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015

10. Décision déléguée (UE) .../... de la Commission du 5.6.2015 sur l'équivalence du régime prudentiel et de solvabilité en vigueur en Suisse pour les entreprises d'assurance et de réassurance, fondée sur l'article 172, paragraphe 2, l'article 227, paragraphe 4, et l'article 260, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil
= Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué
10246/15 EF 125 ECOFIN 547 SURE 17 DELACT 72
+ COR 1 (pt)
9710/15 EF 107 ECOFIN 462 SURE 13 DELACT 64
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
11. Décision déléguée (UE) .../... de la Commission du 5.6.2015 sur l'équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur en Australie, aux Bermudes, au Brésil, au Canada, au Mexique et aux États-Unis et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays
= Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué
10247/15 EF 126 ECOFIN 548 SURE 18 DELACT 73
9708/15 EF 106 ECOFIN 461 SURE 12 DELACT 63
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
12. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 12.6.2015 modifiant le règlement (CE) n° 1569/2007 établissant un mécanisme de détermination de l'équivalence des normes comptables appliquées par des émetteurs de valeurs mobilières de pays tiers conformément aux directives 2003/71/CE et 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil
= Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué
10439/15 EF 132 ECOFIN 567 DELACT 78
9936/15 EF 115 ECOFIN 486 DELACT 68
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
13. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 12.6.2015 modifiant le règlement (CE) n° 809/2004 mettant en œuvre la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne certaines informations contenues dans les prospectus et communications à caractère promotionnel
= Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué
10444/15 EF 133 ECOFIN 568 DELACT 79
+ COR 1 (pt)
9941/15 EF 116 ECOFIN 487 DELACT 69
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
14. Règlement (UE) no 806/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2014 établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique, et modifiant le règlement (UE) n° 1093/2010
= Procédure concernant le mécanisme de résolution unique
10746/15 EF 141 ECOFIN 597
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015

15. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, du protocole de modification de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse prévoyant des mesures équivalentes à celles prévues dans la directive 2003/48/CE du Conseil en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts
= Demande de consultation du Parlement européen présentée par le Conseil
9896/1/15 REV 1 FISC 73 ECOFIN 481 AELE 31 CH 21
+ REV 1 COR 1 (fr,nl,cs)
8266/1/15 REV 1 FISC 36 ECOFIN 266 AELE 23 CH 17
8297/15 FISC 37 ECOFIN 268 AELE 24 CH 18
COR 1 (de)
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
16. Projet de décision d'exécution du Conseil modifiant la décision 2009/790/CE autorisant la République de Pologne à appliquer une mesure dérogatoire à l'article 287 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
= Adoption
10519/15 FISC 90 ECOFIN 577
+ COR 1
10230/15 FISC 85 ECOFIN 542
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
17. Projet de décision d'exécution du Conseil autorisant l'Italie à introduire une mesure particulière dérogatoire aux articles 206 et 226 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
= Adoption
10520/1/15 REV 1 FISC 91 ECOFIN 578
10231/15 FISC 86 ECOFIN 543
+ REV 1 (it)
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 09.07.2015
18. Décision du Conseil arrêtant la composition du Comité économique et social européen
= Adoption
9753/15 CES 22 INST 196 AG 20
+ ADD 1
9754/15 CES 23 INST 197 AG 21
approuvé par le Coreper, 2^e partie, du 29.06.2015
19. Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)
Renouvellement du conseil d'administration
= Adoption
10377/1/15 REV 1 EDUC 219 SOC 429
approuvé par le Coreper, 1^{re} partie, du 08.07.2015

20. Décision du Conseil portant nomination d'un membre du conseil d'administration de l'Agence européenne des produits chimiques

= Adoption

10392/15 COMPET 322 ENV 443 CHIMIE 35 MI 426 ENT 126

+ COR 1

9595/15 COMPET 297 ENV 387 CHIMIE 31 MI 374 ENT 105

+ COR 1

approuvé par le Coreper, 1^{re} partie, du 08.07.2015
